

# MBONGO

Journal d'Entreprise de la Société Minière de Bakwanga  
**MIBA S.A**  
Trimestriel n° 100 août-décembre 2022-N°4, Place de la Coopération Ville MIBA-Mbujimayi-KOR-RD Congo  
- DISTRIBUTION GRATUITE -

■ **Le Premier Ministre, Jean Michel SAMA LUKONDE, a visité la MIBA au cours de son séjour à Mbujimayi.** (voir à la page 6)



■ **Laverie de DISELE. Le succès des travaux de réhabilitation atteste les compétences des Ingénieurs de la MIBA !** (Lire à la page 16)



■ **Le Regroupement des Editeurs pour le Développement et la Paix "REDEP" en sigle a décoré Monsieur Paulin LUKUSA MUDIAYI, Administrateur Directeur Général de la MIBA.** ( Information à la page 24)

## SOMMAIRE

01. Editorial :  
*Pour quel syndicalisme demain* p. 03
02. Zoom sur la pensée du Chef de l'Etat  
*Le Chef de l'Etat à Mbujimayi pour la clôture de la 8<sup>ème</sup> édition de MAKURTANO* p. 04
03. Visite des installations  
*Le Premier Ministre a visité les installations minières de la MIBA* p. 4
04. Interpellation parlementaire  
*Princesse Adèle KAYINDA, Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille* p. 07
05. Entre-nous soit dit  
*A qui profite le mauvais narratif sur la MIBA ?* p. 12
06. Lavrie de Disele  
*Le succès des travaux de réhabilitation atteste les compétences des Ingénieurs de la MIBA* p. 16
07. Formation du personnel  
*La MIBA maintient les efforts dans la formation du personnel* p. 18
08. Partenariat  
*Coca Cola International offre des équipements médicaux à l'Hôpital Général de Dipulmba* p. 19
09. Journée Internationale de la Femme Africaine  
*Les Femmes Trvailleuses du REFEC MIBA ont opéré une sortie remarquable à Kinshasa* p. 20
10. Ressources Humaines  
*L'état des lieux des ressources humaines, face aux enjeux majeurs à relever* p. 21
11. Du sommet à la base  
*La sollicitude de la Direccion Générale de la MIBA lors des épreuves scolaires nationales* p. 22
11. Page Pédagogique  
*Lecture élémentaire au degré primaire* p. 23
12. Publi-reportage  
*Le Rassemblement des Editeurs "REDEP a décoré Monsieur Paulinn LUKUSA MUDIAYI, Administrateur irecteur Général de la MIBA SA* p. 24

## SOCIETE MINIERE DE BAKWANGA MIBA S.A

### Direction Administrative

### Département des Services Généraux

### Division Presse et Protocole

## MBONGO

Journal d'Entreprise  
de la Société Minière de Bakwanga

### Adresse :

N° 4, Place de la coopération, Ville MIBA, Quartier Kasai, Ville de Mbujimayi, Province du Kasai-Oriental

### Rédacteur en chef

Département des Services Généraux

### Secrétaire de Rédaction

Division Presse et Protocole

### Comité de Rédaction

Mme Faustine KABWIZ

Cléophas KAMUNGA

Joseph Tshiananga Musola

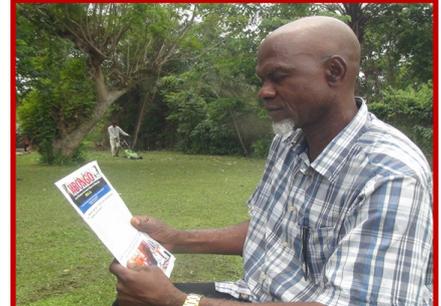
Mme Marthe KAPINGA KAZADI

Jean Flory KAZADI

Fredy KABUYA

### Publication Assistée par Ordinateur (PAO)

Jean Flory KAZADI BAKEPA



Lire et faire lire

## MBONGO JOURNAL D'ENTREPRISE

L'information et les renseignements de la source sur la Minière de Bakwanga,  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

"MIBA SA"

## Editorial

### Pour quel syndicat demain, au regard des conflits de travail et du dérapage de la procédure de saisine en cas de faits syndicaux ?

**L**e syndicalisme est un courant de pensée et d'actions dont la mission consiste à plaider pour la cause des intérêts des travailleurs; vis-à-vis de ce qui peut être considéré comme injustices ou comme mauvais traitement des travailleurs infligé par l'employeur, personne physique ou morale.



Ce plaidoyer comprend également la défense des intérêts des fonctionnaires de l'Etat, vis-à-vis du pouvoir étatique. Le mouvement tire ses origines de la "Révolution Industrielle" du XIXème siècle en Occident. A cet effet, il faut dire que les intérêts des travailleurs, dont il est question, sont particulièrement les salaires, considérés par certains doctrinaires comme étant "le poteau-frontière" autour duquel se déroulent toutes les batailles syndicales. Citons, au nombre des intérêts susmentionnés : les avantages contractuels dont les soins médicaux, le transport, sans oublier le recours contre des sanctions prises à l'encontre des travailleurs présumés coupables par l'employeur et ou traduits, par lui, devant son conseil de discipline.

Il sied de préciser d'ores et déjà que la matière sur laquelle se fondent les activités syndicales est constituée des faits syndicaux. Un fait est dit syndical, lorsqu'il heurte les règlements, les lois et les bonnes mœurs en milieu de travail. Cela vaut pour l'employeur que pour l'employé. Très souvent, le banc syndical prend partie pour les travailleurs, pour la fondamentale raison qu'il en est l'émanation. Pour sa part, l'employeur a tendance à tirer la couverture de son côté ! C'est pourquoi, l'exercice de ces libertés d'opinion et d'expression sont garanties par la Constitution en vigueur dans notre pays et le Code de travail qui prévoit, à son tour, que le patronat et les porte-voix de la masse ouvrière conviennent d'un règlement d'ordre intérieur, à côté de voies de recours et de saisine, lorsqu'un conflit de travail éclate. Ledit conflit est la conséquence de l'existence d'un fait syndical, opposant l'employeur et l'employé en milieu de travail. Il est à noter que la matière syndicale est régie par la Loi et les règlements, lorsque l'une de parties

parties ou toutes les deux empiètent sur la loi ou les règlements. Le fait dit syndical peut surgir et s'éteindre au stade de la conciliation, tout comme il peut se voir amené à la médiation. Autrement dit, le conflit doit d'abord être porté à l'attention de l'Inspecteur du Travail du ressort ou de l'Inspection Générale dans le cas d'une Entreprise ayant des représentations sur plusieurs ressorts. Si à ce niveau, les vues ne sont pas conciliées, le conflit sera porté devant le tribunal du travail pour un arbitrage, c'est-à-dire une décision opposable à tous.

S'agissant de la saisine, le Code du Travail dispose que le délégué syndical (compétence personnelle) ou la Délégation syndicale, par la voix de son Président (compétence collective), saisit l'employeur au cours d'une réunion paritaire à propos du mécontentement ressenti par le banc syndical. Les délégués syndicaux sont assistés et encadrés par leurs permanents syndicaux, qui n'ont pas vocation de se substituer aux délégués, ni lors de la saisine; ni lors des négociations. La raison en est que le conflit de travail s'évoque et s'examine en milieu de travail. Et donc le recours aux médias ou aux structures à caractère politique constitue une trahison de la foi syndicale ainsi que celle des us et coutumes en cette matière. Revenant à la médiation, force est d'indiquer qu'elle débute dès que l'Inspection du Travail du ressort est saisie par la partie lésée et son rôle se limitera à la signature d'un PV sanctionnant l'accord ou le désaccord des parties au conflit. Sinon, lorsque le conflit persiste, elles seront conviées à comparaître devant le Juge du travail qui rendra, en dernier ressort une décision de justice irrévocable, mettant fin aux hostilités paritaires. Qu'advient-il enfin si la saisine, l'examen du fait présumé syndical ou le débat ad hoc se déroulent en violation des dispositions légales et réglementaires ? En effet, il y a vice de procédure et les dérapages seront examinés, malgré l'immunité syndicale, avec la rigueur transcendante du droit commun ! D'où la nécessité, demain, d'un syndicalisme positif, exercé par des acteurs cultivés, mentalement sains, honnêtes dans l'usage des libertés syndicales.

(Cléophas KAMUNGA MBOWA)

## Zoom sur la pensée du Chef de l'Etat

**Clôture de la Huitième édition de MAKUTANO :  
Le Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, à Mbuji mayi  
pour la cérémonie ad hoc et l'inspection des chantiers par lui initiés.**



Huitième édition de MAKUTANO. L'hôtel METROPOLE DU KASAÏ a servi de cadre à la cérémonie de clôture de la huitième édition de ce forum sanctionnée par le discours du Président de la République, Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO.



“ Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant ...” Ce passage de notre Hymne National accompagne la volonté politique en vigueur, que MAKUTANO corrobore, pour la création des œuvres socioéconomiques de taille. N'en déplaise à tous ceux qui distillent un narratif péjoratif sur la MIBA, dans le dessein de faire échec à la vision de sa relance et à priver encore l'emploi aux populations du Grand Kasai.



**Lutte antiérosive.** Un collecteur des eaux de pluie construit dans les cités MIBA.



**L'axe routier** reliant le Club MIBA à l'Entrée du Camp N'Sele. Un tronçon bétonné par le Projet Tshilejelu !

## **Mbujimayi : Le Chef de l'Etat sur les chantiers initiés par lui, pour se rendre compte de la qualité de travaux exécutés.**



Soucieux de la concrétisation des ouvrages d'intérêt socioéconomique, fruits de sa vision, le Père de la Nation Congolaise a mis à profit son séjour à Mbujimayi, pour inspecter l'avancée et la qualité de l'exécution des travaux à l'Université de Mbujimayi, aux complexes scolaires du 04 Janvier et de Kalenda Mudishi, aux hôpitaux de Kansele et de la Muya ainsi qu'aux routes en construction à travers la Ville.

Après un accueil triomphal lui réservé par les forces vives de la Province du Kasai-Oriental, le Président de la République s'est rendu à l'hôtel Métropole où les opérateurs économiques et les autorités politico-administratives l'attendaient pour la cérémonie de clôture de la 8ème édition de MAKUTANO ouverte à Kinshasa, le 25 octobre 2022 dont la clôture devait intervenir le 27 octobre 2022. Le thème choisi était ainsi libellé : "INFINIMENT PROVINCES; LES 145 RAISONS DE PARIER SUR LA RDC". Au cours de cette édition, les questions relatives à l'agro-business, à l'énergie, à la construction et à la modernisation des infrastructures ont été abordées. S'agissant de la clôture proprement dite, celle-ci a été dominée par le discours de clôture du Père de la Nation congolaise qui a félicité les organisateurs de ce forum, pour avoir donné l'occasion aux participants de prendre connaissance des opportunités d'affaires qu'offre le Grand Kasai.

La journée du 28 octobre 2022 a été consacrée aux audiences, dont celle accordée à l'Administrateur Directeur Général ai de la MIBA, Monsieur Paulin LUKUSA MUDIAYI et à la visite de différents chantiers en construction. Le Chef de l'Etat a regagné le même jour Kinshasa où les charges d'Etat l'appelaient d'urgence. **J. Flory K.**



**Pour la postérité.** Le Président de la République, Chef de l'Etat (à gauche) et l'Administrateur Directeur Général ai de la MIBA SA, à l'issue d'une audience.

## Visite des installations

### Mbujimayi : le Premier Ministre et Chef du Gouvernement, Monsieur Michel SAMA LUKONDE, a visité nos installations.

En provenance de Kananaga, chef-lieu du Kasai-Central, Son Excellence, Jean Michel SAMA LUKONDE, Premier Ministre et chef du Gouvernement de la RD Congo, a été accueilli à Mbujimayi, le 12 septembre 2022 par Son Excellence Monsieur le Gouverneur du Kasai-Oriental, Mattias KABEYA MATSHI ABIDI qu'entoureraient les membres du Comité Provincial de Sécurité, la notabilité coutumière, venant de quatre coins du Grand Kasai, ainsi que des foules des populations locales en liesse !

Après l'accueil chaleureux, ce fut le tour d'une longue procession partie de l'aéroport de Bipemba qui amena le Premier Ministre Michel SAMA LUKONDE et les députés nationaux, élus de la Ville de Mbujimayi, à la Place de la Poste où il a prononcé un discours très applaudi. Il a, dans ce face à face avec le peuple kasaiens, confirmé la promesse du Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, de relancer la MIBA S.A et annoncé la solution aux problèmes de la carence en eau potable, en électricité et la construction des infrastructures d'intérêt général. Le 13 septembre 2022 fut consacré à la visite des installations hydroélectriques de Tshala et le polygone minier de la MIBA, où le Chef du Gouvernement s'est imprégné de problèmes que traverse la Société Minière de Bakwanga "MIBA SA."

*Jean Flory K.*



**Aéroport de Bipemba.** L'ADG ai de la MIBA, Monsieur Paulin LUKUSA MUDIAYI, salue le Premier Ministre Jean Michel SAMA LUKONDE KYENGE.



**A la Porte BOZALA.** Le Numéro Un de la MIBA SA explique au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'importance du Massif 1 découvert par BECEKA, ancêtre de la MIBA, en 1946. C'est l'un de 13 massifs à kimberlite qui renferme à lui seul  $\pm$  50.000.000 carats des diamants, selon les études disponibles. Son exploitation impose le recours aux explosifs, pour le traitement de son gravier. Voilà qui explique, en attendant les investissements adéquats, la MIBA sollicite le paiement de sa créance certifiée qu'elle tient sur par l'Etat congolais ainsi que les pas de porte ou signing-fees de la SACIM, en s'appuyant sur les dispositions pertinentes du Code Minier congolais, suite à l'exploitation de ses gisements kimberlitiques de Tshibue, par cette Société; en sus des dividendes en cas de bonni, lorsque MIBA SA sera rentrée dans le capital, selon la proposition de la Commission interinstitutionnelle.

## Question orale du Sénat/Chambre haute du Parlement congolais : Princesse Adèle KAYINDA MAYINA, Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille, parle avec pertinence de la MIBA.

Suite à la question orale avec débat, formulée à son intention par le Sénateur ILUNGA TSHIVUI-LA, Elu des Elus de Mbujimayi, Princesse Adèle KAYINDA MAYINA, Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille, était face à la Chambre Haute du Parlement, le 13 octobre 2022, où elle a éclairé la lanterne des Honorables Sénateurs sur les préoccupations contenues dans la lettre lui transmise par le Président du Bureau du Sénat sur la MIBA S.A.

(Un condensé de Jean Flory KAZADI)



**NPM.** Princesse Adèle KAYINDA MAYINA répondant aux préoccupations contenues dans la question orale formulée à son intention. La maîtrise du dossier de la MIBA ainsi que son équité dans la présentation des faits ad hoc font du Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille la personne qu'il faut à la place qu'il faut.

Kinshasa, le 13 octobre 2022, au cours d'une plénière de la Chambre Haute du Parlement congolais, Princesse Adèle KAYINDA MAYINA, Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille a répondu à la question orale avec débat lui adressée par l'Elu des Elus de Mbujimayi, l'honorable Sénateur Auguy ILUNGA sur la MIBA SA.

L'économie de cette question se présente de la manière que dessous :

1. Quel est l'état des lieux actuel de la MIBA ?

Quelle est la politique du Gouvernement par rapport à la relance de la MIBA ?

2. Comment améliorer l'outil de production ?

3. Quelle est la dette de la MIBA aujourd'hui ?

4. Que faire pour apurer les arriérés des salaires des agents MIBA et des fournisseurs des matériels ?

D'entrée de jeu, Princesse Adèle KAYINDA a rendu hommage au Sénat pour le travail abattu qui a vu le niveau du budget porté à 11 milliards des dollars américains pour l'an dernier et qui est porté à 14 milliards, suivant la Loi des Finances en cours d'examen dans les deux chambres du Parlement congolais. Le Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille a indiqué qu'elle est invitée par la Commission ECO-FIN, en vue d'évaluer les perfor-

mances des Entreprises relevant d'elle, pendant qu'elle était entrain d'aborder spécialement la question MIBA devant le Sénat. "Le problème de la MIBA est au cœur des préoccupations du Chef de l'Etat.

Ce fut sur mon instruction que COPIREP, organe technique placé sous ma tutelle, a élaboré un plan de relance qui est adopté au niveau de mon Ministère. Les mêmes préoccupations sont aujourd'hui portées par le leadership clairvoyant du Gouvernement SAMA LUKONDE," a indiqué Madame le Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille, Princesse Adèle KAYINDA MAYINA.

(lire la suite à la page 8)

## Princesse Adèle KAYINDA MAYINA, Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille, parle avec pertinence de la MIBA ...(suite de la page 7)

S'agissant de la gravité de la crise de la MIBA SA, Princesse Adèle KAYINDA a indiqué que c'est à l'occasion de la Revue du Portefeuille organisée et présentée à son avènement à la tête du Ministère qu'elle s'en est rendu compte !

**Effectuant un bond dans le passé,** Madame le Ministre du Portefeuille a rappelé qu'au départ les actions de la MIBA étaient détenues, comme aujourd'hui, à concurrence de 80 % par l'Etat congolais et à 20 % par la SIBEKA, appartenant à UMICORE, un conglomérat créé pour la promotion des activités industrielles dans le Grand Kasai, allant de BANINGVILLE à KATONGOLA wa MUNDUNENA et qui avait décidé de dévier la voie ferrée qui devait passer par GANDAJIKA via Mbuji-Mayi pour arriver à Luebo, Chef-lieu du Grand Kasai jusqu'en 1950.

Autrefois, deuxième fleuron des entreprises minières du Portefeuille, après la GECAMINES, la MIBA a eu de sérieuses difficultés dues, non seulement à la gestion de la MIBA elle-même; mais aussi à l'instabilité de l'environnement sociopolitique charrié par les crises et situations politiques que notre pays a connues depuis 1997, a déclaré Madame le Ministre. Et, en dépit de la sonnette d'alarme tirée par la SIBEKA en 2002, au point qu'elle avait décidé de se retirer de la gestion courante en 2007, ces difficultés se sont aggravées entraînant l'arrêt de la production observée en 2008 !

SIBEKA avait vendu ses actions, soit 20 % à MWANA AFRICA à USD 11.000.000. Mais, l'Etat congolais n'avait pas approuvé cette vente aux motifs de n'en avoir pas été informé au préalable et que la MIBA avait été sous-évaluée.

A fin de 2006, SIBEKA avait proposé à son partenaire, l'Etat congolais, de financer la relance de la Société à concurrence de USD 150 millions répartis comme suit :

USD 75 millions au titre d'augmentation de sa participation dans le capital social, laquelle devait passer de 20 à 40 %, après évaluation aux conditions qui devaient être fixées de commun accord;

- USD 75 millions de fonds de roulement. La SIBEKA avait souhaité reprendre la gestion courante de la MIBA, ce qui devait amener les parties à amender le Protocole d'accord qui les liait. L'Etat avait rejeté cette offre, et instruit la Direction Générale de rechercher d'autres sources de financement. Celle-ci obtiendra USD 11.000.000 de RAW BANK et une promesse de financement, non réalisée à ces jours, de l'ordre de USD 114 millions de deux banques Sud-Africaines : DBSA et ISC (sous la conduite du Groupe IBC. Notons que le rejet de l'offre de SIBEKA avait hypothéqué la relance de ses activités et aggravé la dégradation de sa situation.

En 2007, suite à l'audit commis par le Gouvernement, le COPIREP avait formulé une série de recommandations, à savoir : la restructuration de la So-

ciété; la stabilisation; la relance proprement dite et le développement.

Mais, suite à l'arrêt des activités intervenu en 2008 et compte tenu de l'importance de la MIBA dans le social et dans l'économie du Grand Kasai, le

Gouvernement avait décidé de la soutenir financièrement, en vue de couvrir le strict minimum des dépenses inéluctables, notamment : les avances sur salaires; la protection et la sécurisation de l'outil de production etc. ... Le total des décaissements en 2009 s'élevait à USD 3.744.156.

En 2010, un plan d'urgence fut mis en application, visant trois objectifs :

- la protection de l'outil de travail face au vandalisme,
- la certification des réserves du Massif 1,
- la relance de la production.

Il avait également été décidé de restructurer la Direction Générale en la confiant aux experts recrutés par appel à candidatures internationales. Pour garantir la réussite de la mission assignée à la nouvelle équipe, le Gouvernement s'était engagé, à titre exceptionnel, de mettre à la disposition de la MIBA USD 20.000.000 pour la réhabilitation de l'outil de production et USD 500.000 par mois, pour couvrir la paie des salaires réduits et honorer les engagements les plus contraignants.

USD 10.000.000 ont été décaissés sur les USD 20.000.000 attendus ainsi que FC 3.850.000.000, Le Ministre d'Etat et (suite à la page 9)

## Princesse Adèle KAYINDA MAYINA, Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille, parle avec pertinence de la MIBA ...(suite de la page 8)

Ministre du portefeuille a indiqué que, de 2007 à 2012, le gouvernement a décaissé USD 8.968.743 auxquels s'ajoutent 40.000 euros, dépenses des experts et USD 1.026.930,10. Depuis lors, aucun résultat significatif n'a été enregistré !

S'agissant de questions faisant objet des préoccupations de l'Elu des Elus de Mbujimayi, à savoir :

1. L'état des lieux de la MIBA;

2. La politique du Gouvernement ainsi que ses objectifs au sujet de la relance de la MIBA, principalement :

- Comment améliorer, et sécuriser l'outil de production, Princesse Adèle KAYINDA MAYINA a articulé ses réponses autour de trois axes, notamment :

- l'Etat des lieux exhaustif de la MIBA;

- la politique et la stratégie du Gouvernement, pour assurer la relance de la MIBA;

- un résumé du plan stratégique de relance de la MIBA.

**Voici les réponses de Madame le Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille :**

1. **Etat des lieux exhaustifs de la MIBA :**

Un diagnostic multisectoriel a été effectué sur les plans juridique, géologique, technique, opérationnel, des approvisionnements et de gestion des stocks, commercial, financier; organisationnel et sécuritaire.

Sur le plan juridique, la MIBA dispose des concessions minières disséminées dans le Grand Kasai et le Lualaba, couvertes par 71 titres miniers dont 45 permis de recherche et 26 permis d'exploitation.

Sur le plan géologique, les premières concessions de la MIBA regorgeaient d'immenses gisements kimberlitiques et détritiques, principalement à Mbujimayi et ses environs, dont le potentiel est évalué à 120 millions de carats. Des indices de la présence d'autres produits miniers tels que le nickel-chrome; le cuivre; l'or et le fer sont aussi perceptibles.

Quant aux plans technique et opérationnel, Princesse KAYINDA MAYINA a relevé la vétusté très avancée et l'insuffisance de l'outil de production. En plus, la vandalisation de la plupart des ses usines ainsi que la non mise en service de la dragline il y a 16 ans ont réduit ses capacités techniques pour une production industrielle. Sur le plan commercial, la situation des ventes est liée directement à celle de sa production. De 1990 à 2021; la production vendue a baissé de 98,76 %, entraînant de ce fait une baisse des recettes de 97,88%. En effet, la production vendue est passée de 9.650.480 en 1990 à 119.344 en 2021. Les recettes sont passées de USD 102.573.220 en 1990 à USD 2.173.684 en 2021. Du point de vue financier, la MIBA est dans un état de précarité financière accentué. Ses fonds propres

caractérisée par un endettement excessif estimé de janvier à juillet 2021 à USD 392.932.397. Cette dette se répartit de la manière suivante :

- USD 37.783.374 (dette fiscale);
  - USD 51.259.818 (dette commerciale);
  - USD 107.018.960 (dette financière),
  - USD 182.395.009 (dette Sociale)
  - USD 14.475.236 (Autres dettes).
- Il en ressort( que la plus grande part de la dette de la MIBA est la dette sociale qui représente 46%.

Sur le plan organisationnel, le premier constat qui a été fait est que la structure organique de la MIBA est basée sur un modèle économique obsolète, hérité de l'époque coloniale, avec des activités annexes et connexes qui ne répondent pas à son corps des métier.

En ce qui concerne le personnel, la MIBA emploie 2.317 agents en activité dont 411 agents de cadre et maîtrise et 1.906 agents d'exécution, soit un taux d'encadrement de 8,38. Ceci veut dire qu'un cadre supervise 8 agents de maîtrise et d'exécution; ce qui est dans les normes.

Le personnel de la MIBA est généralement qualifié pour le métier de production; mais il est vieillissant, avec un âge moyen de 54 ans ! Sa productivité est très faible, car en 2020, un agent a produit 14,85 carats contre, à titre exemplatif, 2.518 carats pour un agent de la SACIM.

## Sénat. Princesse Adèle KAYINDA MAYINA, Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille, parle avec pertinence de la MIBA... (suite de la page 9)

Madame le Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille a reconnu que la situation du personnel de la MIBA est très précaire et caractérisée par un paiement pas régulier des salaires; ce qui a entraîné une accumulation d'arriérés depuis 2007, équivalant à 186 mois de travail, soit 15 ans 1/2.

La dette sociale continue à s'accroître. Elle est constituée des arriérés des salaires et des décomptes finals du personnel sorti de l'effectif pour raisons diverses, notamment les décès, les licenciements et la mise à la retraite. Pire, le personnel retraité n'est pas pris en charge par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) depuis des années, pour non versement des cotisations sociales, suite à des difficultés de trésorerie.

Toutefois la MIBA garde des atouts importants qui militent pour sa relance. Ces atouts sont les immenses réserves géologiques, l'existence d'un marché sûr et le savoir-faire de son personnel.

### 2. Politique et stratégie du Gouvernement

Malgré plusieurs interventions des Gouvernements passés pour relever la MIBA, aucun résultat palpable n'a pu être enregistré, la situation de cette dette dernière continuant à se dégrader.

La vision du Gouvernement de la République est de faire de la MIBA une nouvelle société industrielle de production minière,

moderne et rentable. Cette nouvelle MIBA devrait centrer son activité sur la production des diamants, voire d'autres produits miniers. Sur instruction du Chef de l'Etat, comme évoqué supra, un plan de relance a été élaboré et se trouve au niveau du Gouvernement qui s'active, pour lever l'option adéquate de financement. Ce plan est accompagné d'un plan d'investissement étalé sur trois ans et évalué à USD 161.725.822 dont USD 35.315.469 pour la première année. Ces investissements porteront sur la réhabilitation, la modernisation et le renouvellement des équipements. Le plan d'investissement à installer sera d'une capacité annuelle de pro-

totale de 7,6 millions des carats, laquelle correspond à celle des périodes fastes de la MIBA. Son coût total est estimé à USD 453.423.650 dont 145.252.887 pour la première année.

Les sources de financement possibles en cours d'examen par le Gouvernement, pour mettre en œuvre ce plan de relance, sont notamment : la créance MIBA sur l'Etat dont USD 47.000.000 sont certifiés; la réalisation de certains actifs; les prêts d'actionnaires; les emprunts auprès des institutions bancaires et non bancaires; les emprunts obligataires; l'augmentation du capital, le partenariat et les joint-ventures.

### Résumé du plan stratégique de relance de la MIBA S.A

#### 1. Principes directeurs

L'objectif est de faire de la MIBA une Société industrielle de production des diamants, moderne et rentable.

Pour ce faire, la stratégie de relance préconisée est guidée par les principes directeurs suivants.

Il s'agit de :

- renverser la situation structurelle de vente à perte, du fait du prix de revient supérieur au prix de vente;
- réduire le seuil de rentabilité de la Société et dégager ainsi plus de marge;
- revoir son modèle économique qui est resté celui de l'époque coloniale.

#### 2. Les objectifs spécifiques

Sur le plan opérationnel, les objectifs spécifiques du plan de relance du Gouvernement sont les suivants :

- la réduction des charges d'exploitation, autrement appelées "cost Killing ;"
- l'augmentation du chiffre d'affaires de la Société par l'augmentation de la production au dessus de son seuil de rentabilité et la révision du processus commercial, pour avoir les meilleurs prix à la vente;
- et, enfin, la restructuration de la Société, en définissant un nouveau modèle économique conforme aux objectifs d'une société moderne qui devra renforcer son cœur de métier.

**Sénat.** Princesse Adèle KAYINDA MAYINA, Ministre d'Etat... (suite et fin)

Communiquer en permanence sur la santé de l'Entreprise avec ceux qui détiennent la solution de la relance des activités de production, fait de Paulin LUKUSA MUDIAYI, un acteur indispensable dans le processus de la renaissance de cette Entreprise.



**NPM.** Le Ministre d'Etat et Ministre du Portefeuille, Princesse Adèle KAYINDA MAYINA (au centre) et Monsieur Lambert KANDALA TSHIYAZE MUSANYA, Directeur de Cabinet Adjoint (à droite) échangeant avec l'Administrateur Directeur Général de la MIBA S.A (à gauche) dans les couloirs du Palais du Peuple.

## Mouvement du Personnel

### Modification de l'organigramme de la Société

Par son avis au personnel, portant numéro S. n° 0162/2022 du 04 novembre 2022, la Direction Générale de la MIBA porte à la connaissance du personnel les modifications, ci-dessous reprises, apportées à l'organigramme de la Société à compter du vendredi 04 novembre 2022.

Il s'agit notamment de :

1. la nomination de l'Ingénieur Albert KALONJI DITUTU en qualité de Directeur Technique de la MIBA;
2. la désignation de l'Ingénieur Raphaël MUKADI TSHINDUNDU comme Chef du Département des Services de Maintenance.

Dans la même veine, par l'avis au personnel numéro S. n° 0157/2022 du 04 novembre 2022, la Direction Générale a mis fin aux fonctions de Directeur Administratif Intérimaire assumées par Monsieur le Directeur Financier de la MIBA depuis septembre 2020. Les dossiers en cours sont confiés au Chef du Département des Ressources Humaines.



**Ir. Albert Gordon KALONJI DITUTU**  
Nommé Directeur Technique  
Le 04 novembre 2022



**Ir. Raphaël MUKADI TSHINDUNDU**  
Désigné Chef du Département des Services de Maintenance  
Le 04 novembre 2022

## Entre-nous soit dit !

### A qui profite le mauvais narratif sur la relance des activités de production de la MIBA SA !

Ce qui se dit dans les réseaux sociaux est souvent l'œuvre des raisonneurs sophistes et des graffiteurs malveillants qui croient que leurs exploits ont force d'écartier le Chef de l'Etat de sa vision de créer les emplois pour la jeunesse congolaise ! Pour mémoire, rappelons que la BECEKA, ancêtre de la MIBA, avait hissé la RDC à la tête des pays producteurs du diamant dans le monde. Plus tard, la MIBA, sa petite fille, donna du travail aux congolais de toutes les provinces; aux africains, européens, aux américains et aux asiatiques ! Plus proche de nous, elle alimentait le trésor public par le paiement des taxes, redevances et acomptes à l'Etat, tout en passant pour le fer de lance de l'économie du Grand Kasai. A l'arrivée de l'AFDL, la MIBA contribua à l'effort de guerre, de 1998 à 2002, par des dizaines des millions des carats des diamants et fournitures diverses, extraits de ses coffres et magasins, sans compter des millions de dollars américains raflés localement et à la Belgoise par les autorités politiques de l'époque. Comme si cela ne suffisait pas, la MIBA a été expropriée de sa mine de Tshibue, réservée à une exploitation minière en faveur de la postérité ! Personne n'ignore enfin que la MIBA a nourri, logé, enrichi des congolais ressortissants de toutes les provinces ! Pourquoi donc la haine et l'intolérance rien qu'à l'annonce de la relance de ses activités par le Président de la République, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, qui a mandat de vivifier le pays et ses populations meurtries pendant plusieurs années de stigmatisation, d'exactions et de privations ? La vérité c'est que les chahuteurs veulent empêcher cette relance, en arguant que c'est de l'argent jeté ! Ils veulent maintenir la jeunesse dans la misère, malgré le potentiel dont dispose la MIBA, pendant que eux ils continuent à manger et à vivre de l'assistance des pouvoirs publics des pays qui les accueillent ! Toutefois, faute des investissements externes, la MIBA peut relever les défis de sa relance avec le produit de ses créances certifiées et les pas de porte dus par la SACIM tel que défini par la Commission interinstitutionnelle. Sinon, le Grand Kasai va se replonger dans l'exode vers d'autres horizons ! C'est une peau de banane aux conséquences incalculables ! JF K.





## Carnet des Messages

SOCIETE MINIERE DE BAKWANGA

" MIBA SA "

SA avec Conseil d'Administration  
au Capital social de 40.098.120.000 FC

N° RCCM : 14 - B - 067 - Numéro d'Identification Nationale : 01-0128-A 0114L

### **MESSAGE DE VŒUX A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO**

**Excellence Monsieur le Président de la République,  
Chef de l'Etat,**  
*(Avec l'expression de nos hommages les plus déférents).*

Au nom de la Direction Générale et l'ensemble du personnel de la Société Minière de Bakwanga « MIBA S.A. », nous avons le plaisir de vous présenter, à vous ainsi qu'à toute votre famille, nos meilleurs vœux de bonheur, de longévité et de paix à l'occasion des festivités de Noël et de Nouvel An 2023.

En ce moment où notre chère Nation est victime d'une agression injuste, orchestrée par le Rwanda au travers le M23, nous implorons l'Eternel des Armées, qu'Il vous inspire dans les prises de décisions qui visent à favoriser le retour de la paix dans la partie Est de notre Pays, et qu'Il protège nos vaillants FARDC qui sont au front et leur donne toute la force nécessaire pour reconquérir les terres occupées par nos ennemis et mettre ces derniers hors d'état de nuire.

Quant à nous, nous vous assurons de notre soutien indéfectible dans toutes vos actions et comptons sur le retour de la paix dans notre Pays pour vous permettre de tourner votre regard sur d'autres priorités dont la recherche d'une solution durable pour la relance effective des activités de production de notre Société.

Que Dieu vous bénisse et bénisse la République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 16 décembre 2022

**Paulin LUKUSA MUDIAYI KALONJI**  
Administrateur, Directeur Général a.i.

## SOCIETE MINIERE D E BAKWANGA

" MIBA SA"

SA avec Conseil d'Administration  
au Capital social de 40.098.120.000 FC  
N° RCCM : 14 - B - 067 - Numéro d'Identification Nationale : 01- 0128- A 0114L

**MESSAGE DE VŒUX  
A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF  
DU GOUVERNEMENT,  
JEAN MICHEL SAMA LUKONDE**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement !**

Au nom de la Direction Générale, du vaillant personnel MIBA et au mien propre, nous avons l'avantage de vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de longévité et de prospérité, à l'occasion des festivités de Noël 2022 et de Nouvel An 2023.

Puisse l'ETERNEL DIEU TOUT PUISSANT vous combler de la ténacité et de la clairvoyance voulues, afin de conduire, sous votre leadership éclairé, l'appareil exécutif de l'Etat ayant en charge la création des conditions de bien-être social et l'amélioration du pouvoir d'achat des congolais, par la relance des activités des Entreprises du Portefeuille de l'Etat, au sein duquel le Gouvernement de la République se préoccupe de la relance des activités de production de la Minière de Bakwanga "MIBA SA."

Par conséquent et consciente de votre implication dans la vision du Président de la République, Chef de l'Etat, nous vous assurons en retour de notre disponibilité d'accompagner le gouvernement dans la réalisation de cet objectif.

Fait à Kinshasa, le 16 décembre 2022

**Paulin LUKUSA MUDIAYI KALONJI**

Administrateur Directeur Général ai

## MESSAGE DE SOUTIEN DE LA SOCIETE MINIERE DE BAKWANGA MMIBA SA AUX FORCES ARMEES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO "FARDC."

Au nom du Conseil d'Administration de la Société Minière de Bakwanga "MIBA SA ;" au nom de la Direction Générale ; au nom du vaillant personnel MIBA et au mien propre, nous nous faisons l'agréable devoir de vous exprimer tout notre soutien à la mission patriotique de riposte contre la guerre que nous imposent le Président Paul Kagame et le régime politique en place au Rwanda, sous le couvert de M 23, mouvement terroriste.



Puissent l'Eternel DIEU et les mânes de nos ancêtres vous assister et vous doter de la puissance de feu nécessaire, afin que vous sachiez vaincre et mettre hors d'état de nuire toutes les forces négatives, d'où qu'elles viennent, qui sèment impunément la mort et la désolation, qui violent les femmes et pillent nos richesses à l'Est de notre pays !

Soyez rassurés du soutien de la MIBA qui est de cœur avec vous dans cette cause pour laquelle vous vous battez jusqu'au dernier sacrifice, en vue de rétablir la paix et la quiétude pour les congolais, sans lesquelles, aucune Entreprise ne peut convenablement réaliser son objet social.

Saisissons cette occasion d'en appeler à la solidarité nationale à contribuer à l'effort de guerre, à l'instar de la MIBA SA à l'entrée de l'AFDL en 1997.

Que vive le Commandant Suprême des FARDC ;

Que vivent les FARDC;

Que vive votre serment : Ne jamais trahir le Congo !

Fait à Kinshasa, le 16 décembre 2022

**Paulin LUKUSA MUDIAYI KALONJI**

Administrateur Directeur Général ai

## MIBA, au jour le jour

### **Laverie de DISELE. Le succès des travaux de réhabilitation atteste les compétences des Ingénieurs de la MIBA !**

La MIBA S.A se trouve au centre de deux feux ! L'un qui saborde les efforts accomplis par les dirigeants actuels, en vue de maintenir en état ses installations et concessions pour la relance; l'autre qui en appelle honnêtement au sauvetage de l'intérêt général et du bien commun qu'elle incarne. Le pire, dans ce méli-mélo, c'est l'agenda à peine caché de tous les dealers, qui convoitent le poste de Chef de la MIBA. Ils manquent tellement d'imagination ou sont aveuglés par la convoitise absolue, au point qu'au lieu de chercher des investisseurs pour l'exploitation d'autres minerais qui sommeillent dans les concessions de la MIBA et à travers le Grand Kasai, tiennent à revenir coûte que coûte aux fonds baptismaux ; à la MIBA pour le diamant... pour les sous qu'ils croient être faciles à y ramasser et sans cause ! La démocratie a, certes, créé des opportunités d'expression libre. La vérité est, pourtant, qu'un marigot ne changera jamais un tronc d'arbre en crocodile, quel que soit le temps qu'il peut y demeurer. Se faire conter et ou lire l'histoire de la MIBA ne suffisent pas pour armer un auditeur ou un lecteur, quelle que soit son attention, à gérer une Entreprise dont les solutions pertinentes ont déjà été trouvées par le saint COPIREP, à travers un plan de relance confectionné avec l'onction des ingénieurs-maison ! Sinon, on chassera le naturel...qui ne tardera pas à revenir au galop !



**Laverie de DISELE.** NPM le désintégrateur, le massif et le concasseur secondaire réhabilités par la technicité interne.

La Laverie de DISELE a été modifiée au début des années 90, dans le cadre du virage de l'exploitation du détritique vers l'exploitation intensive de la Kimberlite. Aujourd'hui, 32 ans après, cette unité de production d'une capacité installée de 75 m<sup>3</sup>/H a vu, déjà en 2018, ses performances s'estomper. C'est ainsi qu'une mission fut dépêchée en Chine pour acheter : une usine complète de traitement de la Kimberlite; des ensembles mécaniques, pour monter une seconde chaîne de traitement. La baisse de ses performances notée à près de 50 % avait dicté l'urgence de recourir aux ensembles mécaniques

destinés à cette seconde chaîne, pour pallier l'effritement des performances sur l'ancienne unité de traitement; faute de quoi, tout s'arrêtait ! Précisons que la Laverie de DISELE est l'unique unité de traitement opérationnelle à ces jours. D'où l'importance qu'il y avait à procéder à cette réhabilitation qui a pris deux mois de travail, fruit de l'expertise des ingénieurs propres à la MIBA ! Qu'il plaise donc à ceux qui continuent de présenter un tableau strictement noir de la MIBA, de mettre un peu d'eau dans leur vin et de se rassurer que ce qui fait défaut, c'est l'outil de production et un fond de roulement pour voir cette Société, qui-

n'est pas à sa première crise technique et financière, renaître de ses cendres. L'essentiel du travail abattu s'est articulé autour des opérations suivantes :

- démolir les massifs, appelés à porter les concasseurs primaires et secondaires, qui étaient fissurés ;
- déplacer les concasseurs et le désintégrateur pour les poser aux endroits indiqués, en remplacement des unités usées;
- placer les pompes au niveau du module de concentration et remplacer le séparateur magnétique, qui joue un rôle capital dans la densification par Ferro silicium.

(Suite à la page 13)

## Qu'est-ce qui a été fait, pendant deux mois, à la Laverie de DISELE ?



Le Concasseur secondaire

Le massif fait de ciment, portant le concasseur secondaire.

Pour que DISELE fonctionne, il avait fallu déplacer les concasseurs, le désintégrateur (près de trente sept tonnes chacun) les poser; couler le béton des massifs qui étaient fissurés et attendre 21 jours; placer diverses pompes, le séparateur magnétique et faire des essais, qui sont synoptiquement concluants. Bravo aux Directeur Technique et son Chef du Département des Exploitations, pour avoir bien encadré le personnel, sans lequel la Laverie de DISELE aurait subi le sort de DIBINDI.



Le Concasseur primaire (en jaune) surplombant le désintégrateur

Le séparateur magnétique, pour la densification au ferro silicium.

Les diverses pompes

Ingénieur MUKADI TSHINDUNDU  
Chef du Département des Services de Maintenance. (DSM)

Le déplacement des parties mécaniques pesant en moyenne 35 tonnes chacune, avait nécessité le recours à l'utilisation d'une grue PPM pour les déplacer, de l'endroit où elles étaient débarquées vers les points d'emplacement. Ces opérations ont fait appel à un sens élevé d'expertise des ingénieurs de la MBA. Au fait, ils sont les seuls capables de relever les défis de la relance des activités de production préconisée.



Ingénieur KAZADI MUTOMBO  
Chef du Département des Exploitations (DEX)

La cabine de commande.

## Formation du personnel

### La MIBA maintient ses efforts dans la formation professionnelle.



Les bénéficiaires et les invités posent, pour la postérité, autour des organisateurs de la session de formation.

Parmi les trois facteurs essentiels pour arriver au résultat escompté dans le processus de production notamment l'outil, la finance et l'homme ; le plus important c'est le dernier, car sans la force physique, la formation adéquate ainsi que la motivation il ne peut rien. C'est dans cette vision indispensable à recycler le secteur du club MIBA et celui de la géologie que la Division Organisation Professionnelle de concert avec l'Institut National de Préparation Professionnelle, INPP en sigle, ont, fermé les portes d'une série de formation vendredi 23 septembre 2022, dans la salle de banque du Club MIBA.

Organisée à l'attention du personnel de ces deux entités pour le renforcement de leurs capacités, la cérémonie de clôture a été sanctionnée par la remise des brevets aux participants dont 5 cuisiniers et 7 Géologues, tous membres du personnel MIBA. Prenant la parole pour prononcer son mot de circonstance au nom de la Division, Monsieur GUY MUMBIYI MATENDA, Chef de Division Organisation du Travail et Formation Professionnelle a trouvé les mots justes pour remercier les autorités de la MIBA, représentées à cette cérémonie par le Chef de

Département des Ressources Humaines, Robert N'GOBA, pour leur implication dans l'organisation de cette formation, qui consiste à développer les compétences du personnel. Il a également salué les mérites des lauréats pour leur bravoure et leur a donné un conseil palliatif. « Nous disons merci à la Direction Générale de la MIBA pour l'intérêt accordé à la formation de son personnel, et ce malgré les moyens insuffisants dans cette crise perpétuelle, elle a déployé quelque chose dans le cadre de notre programme annuel pour appuyer les deux programmes de formation. S'agissant du rayonnement du club MIBA, il était impérieux de définir le rôle d'un cuisinier afin d'en assurer convenablement le travail qui est attendu de lui. Quant aux Géologues, il vaut de l'intérêt de la société de les former, car leur prestation touche avant tout à l'objet social de l'entreprise c.à.d, dans le cadre de leurs attributions, ils sont appelés à mener des études sur la description des minéraux et la discrimination par rapport aux accompagnateurs du diamant, avec comme objectif : l'objet d'un produit fini exempt de toute erreur. S'inscrivant dans le principe du donner-recevoir, le Divisionnaire

Invite donc les récipiendaires à faire preuve de ce qu'ils ont reçu de la formation. Représentant la Direction Générale de la MIBA à cette cérémonie, le Chef de Département des Ressources Humaines, Robert N'GOBA a rendu des hommages particulièrement mérités aux formateurs, pour la volonté manifeste d'encadrer ainsi qu'aux formés pour leur abnégation, sans laquelle cette formation ne leur serait profitable. Il est simple de dire que dans son allocution, le DRH MIBA a convié les lauréats, dans l'exercice désormais de leur travail à concilier la théorie à la pratique.

Pour terminer, disons que le PDG de l'Hôtel Gloria, M. Claude TSHIYOMBO, a loué et encouragé l'initiative de la MIBA et a rassuré sa disponibilité de rendre service, à chaque fois que besoin se fait sentir à la MIBA. « Je suis très ému à chaque fois que la MIBA nous lance une invitation. Egalement, je suis très heureux de l'engouement qui a caractérisé cette formation et, après évaluation chaude, j'ai réalisé que les formés ont prouvé de quoi ils sont capables », a-t-il indiqué.

**Freddy KABUYA**

## Partenariat & profits

### COCA COLA International offre des équipements médicaux à l'Hôpital Général de Référence de Dipumba.

C'est une fierté, pour la MIBA de constater que la renommée de l'Hôpital de Dipumba retentit jusque dans les oreilles d'une Société telle que COCA COLA INTERNATIONAL et que cette structure médicale soit comptée, non seulement parmi les meilleures du Kasai-Oriental; mais aussi parmi celles de notre pays. Rappelons qu'avec le plaidoyer de l'ADG Paulin LUKUSA MUDIAYI KALONJI, une ambulance, don de l'UNICEF affectée la Zone de Santé de Bonzola, avait été transportée par les soins de la Société. Cette facilitation de plus au secteur médical, démontre l'importance que la Direction Générale de la MIBA accorde à ce secteur stratégique. Et nous disons que si l'on peut se montrer fidèle dans les petites choses, combien plus encore pourra-t-on

bien faire dans le cadre vaste de la relance des activités attendue par l'ensemble des populations kasaiennes.

Pour leur part, le Médecin Directeur de cet Hôpital, Docteur Eugène MUKÉBA et le Chef du Département en charge de la Division Médicale MIBA, Docteur Jean Paul KABANGA MUKUNDI, ont remercié vivement la Direction Générale pour la sollicitude permanente témoignée au secteur médical. Les matériels offerts par COCA COLA INTERNATIONAL, à travers sa structure "Medshare" pèse 2,5 tonnes et comprennent différents matériels d'orthopédie tels qu'un fauteuil roulant; un lit; un berceau, des masques à oxygène, des stabilisateurs et du matériel pour l'anesthésie. **J Flory K.**



Matériel pour la protection du personnel



Un lit



Un berceau

Ci-dessous, voici les divers matériels offerts par COCA COLA International à travers sa branche "MedShare."



Des stabilisateurs

## Journée Internationale de la Femme Africaine JIFA 2022 :

# Les femmes travailleuses du REFEC MIBA ont opéré une sortie remarquable à Kinshasa.

Pour la première fois et grâce au soutien de la Direction Générale, une délégation des femmes travailleuses de la MIBA S.A a participé aux activités de la commémoration de la Journée Internationale de la Femme Africaine édition 2022. Elle était composée de deux femmes de la Représentation de la MIBA Kinshasa, auxquelles s'étaient jointes quatre autres venues de Mbuji-Mayi et trois hommes genres. Les mamans travailleuses ont participé à toutes les cérémonies organisées dans ce cadre. Dans le même registre, il sied de mentionner que cette mission avait été mise à profit, pour participer à la quarante-huitième session de formation organisée par la Coordination du Réseau des Femmes des Entreprises du Congo "REFEC".



**Kinshasa, Palais du Peuple.** NPM. Les femmes travailleuses de la MIBA encadrées par les hommes genres dont le Chef DARP (à gauche), avant la marche de santé organisée par la Coordination du Réseau des Femmes des Entreprises du Congo, "REFEC." Par rapport à cette activité, des avis indépendants estiment que l'aspiration des femmes vers l'idéal légitime d'émancipation devra plus s'intérioriser et se traduire par des actes de conversion des mentalités (sic).

La Journée Internationale de la Femme Africaine édition 2022 a donc vécu à Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo, avec la participation de nos mamans travailleuses. Bravo à la Direction Générale pour cette volonté qui traduit sa ferme détermination à faire valoir le genre au sein de la Société.

La formation bénéficiée, assurée par d'éminents Professeurs membres du Centre Interdisciplinaire d'Application de Recherches en Développement durable "CIRADD" est une ouverture bénéfique. Le thème central était : "Développement des chaînes des valeurs, Entrepreneuriat et l'autonomisation économique de la femme en RD Congo." Outre que cette rencontre avec leurs homologues

femmes des autres Entreprises a permis à nos Ambassadrices à tisser des liens de profitabilité, surtout d'avoir l'opportunité de s'inspirer d'autres modèles davantage enrichissants sur la problématique de l'autonomisation de la femme et du renforcement du leadership féminin en leur milieu de travail.

A la Rédaction de MBONGO, l'on souhaite que cet effort louable consenti par le Comité Paulin LUKUSA MUDIAYI cette fois-ci, se réitère lors des célébrations et sessions à venir. Seulement, il appartient aux femmes de donner un contenu aux brevets reçus et de capitaliser cette volonté, afin que l'idéal des valeurs féminines l'emporte sur les antivaleurs au nombre desquelles figurent le harcèlement sexuel et les inégalités basées sur le genre. **J.Flory K.**

**"Un tigre ne clame pas sa tigritude; il saute !"**  
(WOLE SOYNKA)

## Dossier

### MIBA : l'état des lieux des ressources humaines, face aux défis majeurs à relever ? (par Robert N'GOBA, Chef du Département des Ressources Humaines)



A combien sont évalués aujourd'hui les effectifs du personnel de la Société Minière de Bakwanga ? Engage-t-on à la MIBA et comment se faire engager dans cette Entreprise, qui était hier encore la mère nourricière des populations occupant les espaces territoriaux où étaient implantées ses activités ? Telles sont les questions courantes que se posent ceux que cette l'Entreprise MIBA intéresse.

L'histoire consignée dans le livre publié à l'occasion du cinquantenaire de la FORMINIÈRE, paru en 1956, renseigne qu'en 1919, sept ans après le démarrage des activités de production industrielle du diamant à Tshikapa, les effectifs du personnel étaient de 7.000 membres, pour une production annuelle de 1.055.017 carats. En 1929, ces effectifs étaient de 25.000 personnes, pour une production annuelle de 1.324.488 carats. Mais, en raison de troubles qui avaient émaillé l'accession du pays à l'indépendance, la BECEKA, fille de la FORMINIÈRE compta 20.000 personnes en 1961, pour une production annuelle de 18.010.568 carats. Autrement dit, l'évolution des effectifs dépendait de la santé de la production du diamant et aussi de moyens techniques mis en place. Par ailleurs, il faut noter que l'engagement au sein de la MIBA avait été un événement heu-

reux pour le bénéficiaire. Le nouvel engagé était très fréquentable, envié voire même jaloué ! Par contre, si quelqu'un est licencié de son travail, il est stigmatisé et peut voir réduites les fréquentations, même celles de ses amis de tous les jours !

De nos jours et suite aux difficultés que la Société a traversées, les effectifs du personnel ont sensiblement baissé ! C'est ainsi qu'à l'avènement de l'actuel Comité de gestion, qui est en place depuis juin 2020, les effectifs du personnel se chiffraient à 2.349 membres actifs, comprenant 373 Agents de Cadre & Maîtrise et 1956 Travailleurs ordinaires (T.O).

Aujourd'hui, ils s'élèvent à 2.319 membres dont 410 Agents de Cadre & Maîtrise et 1.909 travailleurs ordinaires. Aujourd'hui, la baisse des effectifs observée est la conséquence du départ à la retraite, des licenciements, de la baisse d'aptitudes professionnelles et du décès des

Membres du personnel. Certes, l'entrée à l'effectif de la MIBA a toujours été soumise à des conditions drastiques. Demain cependant, il se posera certainement le problème de la relève, dans le cadre de la relance des activités, laquelle imposera l'ouverture des portes de la MIBA à l'engagement de nouvelles énergies professionnelles ! Sauf qu'aujourd'hui, les besoins exprimés par les chantiers utilisateurs accroissent, du fait des phénomènes évoqués supra, le remplacement numérique du personnel faisant défaut dans les postes relevant de la santé, de l'enseignement, de la technique et de la sécurité s'impose. Notons qu'en moyenne, 20 personnes partent à la retraite chaque année, dans les secteurs susvisés. Il faut donc noter que la MIBA n'est pas dans la logique des engagements, parce qu'ils induisent l'augmentation des effectifs du personnel. Elle remplace numériquement du personnel indispensable au maintien de ses activités.



MIBA SA dispose d'un personnel dynamique et engagé, malgré les difficultés que la Société traverse.

## Du sommet à la base

### La sollicitude de la Direction Générale lors des épreuves scolaires nationales est à la base de meilleurs résultats des écoles MIBA !

La Direction Générale de la MIBA SA a félicité et encouragé les autorités de l'Enseignement MIBA, suite aux résultats performants réalisés par nos écoles aux différentes épreuves scolaires nationales en 2021-2022. Il s'agit de Madame la Cheffe du Département de Grandes Divisions ; Monsieur le Chef de la Division de l'Enseignement MIBA et son Adjoint ; Messieurs le Préfet et les professeurs de l'Ecole Secondaire Générale et Technique de la Kanshi "ESGTK" ; Messieurs les Directeurs et Enseignants des écoles primaires ainsi que leurs surnuméraires. Rappelons que l'Administrateur Directeur Général ai de la MIBA de la MIBA n'est pas à son premier acte de sollicitude. Toutes les fois que les épreuves scolaires ont conditionné la participation de nos écoles à ces challenges au paiement des frais qui pèsent sur les parents des élèves, Monsieur Paulin LUKUSA MUDIAYI a toujours ordonné que la Société prenne en charge lesdits frais, en vue de soulager les parents, qu'il s'agisse des examens d'Etat, de TENASOP ou de TENAFEP !

Les différents résultats se présentent de la manière que dessous :

- EXETATS : 116 réussite sur 118 participants
- TENASOP : 303 réussites sur 303 participants ;

- TENAFEP : 605 réussites sur 605 participants ;
- LAUREATS : L'Ecole Secondaire Générale Technique de la Kanshi "ESGTK" a eu trois lauréats, dont : un en Pédagogie générale avec 79 % ; un en Mécanique Générale avec 75 % ; et un en Electronique avec 78 %.

Ces exploits scolaires prouvent, non seulement de la vitalité résiliente de la Société Minière de Bakwanga, mais aussi le des responsabilités des dirigeants de la MIBA à l'endroit de l'éducation et de la formation de la jeunesse. L'idéal d'une meilleure éducation en sa faveur corrobore la vision du Président de la République qui attache une importance particulière au développement intégrale des populations congolaise. Satisfaite des résultats réalisés dans ce domaine, la Direction Générale adresse une mention spéciale aux parents, aux encadreurs scolaires et aux élèves.



**Ecole Maternelle. NPM.** La Construction, sur fonds propres, de nouvelles salles des classes dans la perspective de pallier le surpeuplement qui affecte les locaux. Rapidité et efficacité, une autre démonstration des compétences des maçons et charpentiers propres à la MIBA.



## Faisons connaissance

### Lecture élémentaire au 1<sup>er</sup> Degré du primaire, selon Suzanne Borel Maisonnny. (Joseph TSHIANANGA MUSOLA, Chef de la Division de l'Enseignement MIBA)

#### LA LECTURE EN 1<sup>re</sup> ANNEE PRIMAIRE.

L'enfant arrive en 1<sup>re</sup> année, il a le désir de lire. Aussi dès l'étude des premières voyelles, a-t-il l'occasion de « lire » déjà en se référant au dessin qui illustre chaque mot. L'enfant qui arrive en 1<sup>re</sup> année possède déjà une certaine conception de la lecture, mais à l'école il recevra un enseignement plus formel. Toutes les personnes qui ont travaillé avec les enfants de première année savent à quel point cette année est cruciale dans le développement scolaire ultérieur des enfants. Dans la langue familière, on dira qu'il faut donner un bon départ à l'enfant. Plusieurs études ont montré que les enfants qui sont en difficulté en lecture à la fin de la 1<sup>re</sup> année se situent encore parmi les lecteurs faibles en quatrième année. Des recherches importantes, menées sur les causes de l'échec scolaire, notamment dans les disciplines scientifiques, ont fait apparaître comme cause majeure la non maîtrise de la lecture. La lecture est donc devenue aujourd'hui un outil indispensable à la vie en société, même en dehors de toute préoccupation culturelle. Les enfants apprennent à lire, non à cause des programmes tout faits d'enseignement, mais parce que des enseignants réussissent à faire que les enfants trouvent un sens à l'enseignement qu'ils reçoivent. C'est à la sagesse et à l'intuition des enseignants qu'on doit faire confiance, à condition que ceux-ci disposent des bases nécessaires pour prendre dans leur classe des décisions qu'il n'appartient qu'à eux de prendre. Il sied de souligner qu'une classe de 1<sup>re</sup> année est constituée de catégories des lecteurs débutants : - les lecteurs précoces ; 1 pourcent. Ces enfants sont une richesse pour la classe, ils peuvent servir des modèles de lecteurs et de tuteurs pour leurs pairs, - les explorateurs, - les lecteurs dépendants et - les lecteurs dépassés par le programme. En bref, les enfants arrivent en 1<sup>re</sup> année à des niveaux différents d'émergence de la lecture. L'enseignant aura pour défi de tenir compte de ces différences afin que chaque enfant ait la chance de progresser. Une progression voulue lente : une seule notion nouvelle par page et sûre,

au départ des éléments les plus simples : voyelles, consonnes « faciles » [r, s, f,...] phonèmes les plus fréquents in, on, ou... On évitera soigneusement, dans chaque texte les notions non vues.

D'autre part, une méthode phonétique et gestuelle [phonético - gestuelle] peut être juxtaposée avec bonheur à ces livres de français et est d'ailleurs, suggérée par l'illustration [disposition de la bouche, consonnes sourdes près des lèvres et consonnes sonores dans la gorge] Cette méthode est phonétique car elle est en rapport avec les sons du langage, puis elle est gestuelle car à la lecture d'un son ou d'un phonème est associé un geste. Enfin les consonnes et phonèmes qui présentent une possibilité de confusion ne se suivent pas [Ex : d et t, b et p...]. Ils sont séparés par d'autres.

#### METHODE DE SUZANNE BOREL MAISONNY.

A l'origine, la méthode Borel - Maisonnny est un ensemble de gestes ayant pour but de faciliter l'entrée dans le langage. D'abord utilisée auprès des enfants sourds, cette méthode est également reprise par des enseignants ordinaires qui sont en contact avec de jeunes enfants connaissant des difficultés d'expression. La méthode Borel - Maisonnny utilise le canal visuel. Il s'agit de gestes symboliques utilisés au cours de l'apprentissage de la lecture. Il y a un geste par son et non par graphie. Ex. : il y a un geste pour le son O. Le même geste vaut pour les différentes graphies au, eau, os, ot, aut, aud, aux, ault, eaux. Ces gestes permettent de fixer rapidement en mémoire des formes graphiques et l'abstraction qui doit en être faite relativement au son. Ils ne peuvent par conséquent être dissociés de l'apprentissage de la lecture.

La conscience de la position articulaire est pour Mme Borel - Maisonnny une condition sine qua non à l'émission d'un phonème. Le geste associé au phonème permet de créer un conditionnement à l'identification de la lettre écrite et de l'articulation correspondante qui doit être d'une solidité parfaite. Le geste permet aussi de travailler la ten

sion, l'intensité et la durée du phonème. Le geste, en outre, est très utile chez les enfants présentant des troubles de mémorisation. Le phonème n'est plus un élément sonore isolé. Il a, en plus, une image visuelle qui facilitera à la fois la mémorisation mais aussi par la suite la relation phonème - graphème. Les gestes associés à chaque son deviennent une aide précieuse pour l'enfant : ils agissent autant comme aide mnémotechnique que comme intermédiaire concret pour l'enfant dont la capacité de conceptualisation est en construction.

Il est à noter que ces gestes disparaissent d'eux - mêmes dès que l'enfant a acquis les automatismes lui permettant de fixer phonème et graphème ; donc de déchiffrer. Il faudra donc laisser à l'enfant l'occasion d'abandonner naturellement les gestes s'il n'en ressent pas le besoin et non exciter l'enfant à abandonner les gestes. La méthode Borel - Maisonnny est une aide au déchiffrement. Pour que l'acte lire soit complet, il convient de travailler en parallèle sur le sens. En résumé, la méthode Borel - Maisonnny est basée sur 3 éléments essentiels., à savoir :

- **PHONÈME [sons] ce qui est entendu par l'oreille;**
- **ARTICULATIONS ce qui est dit par la bouche;**
- **GRAPHÈME [écriture] ce qui est vu par les yeux;**

On distingue deux types de sons : les sons simples et les sons complexes.

#### A. LES SONS SIMPLES

1. **Les voyelles et apparentées** : i = y, u, e, é = er, et, ez, ai, è = est, ai, ei, ê, y, a, o = a u = e a u .

2. **Les consonnes muettes** : m, n, t, f, v, p, b, d, l, j, s, x, z.

3. **Les consonnes sonores** : r, g, c, [k].

#### B. LES SONS COMPLEXES [les phonèmes les plus fréquents] :

in - im, on - om, ou, tr, pr, br, an-am, oi, bl, cl, pl, en - em, eu, eur, ette, es, esse, el, elle, er, erre, ain, ein, gui, oin = o+in, uin = u+in, ien, eil - eille, ail - aille, ph = f, ouill, gn, ç = s.

## Publi-reportage

### Le Regroupement des Editeurs pour le Développement et la Paix, "REDEP" en sigle, a primé Monsieur Paulin LUKUSA MUDIAYI KALONJI, Administrateur Directeur Général ai de la MIBA !



NPM la réception du diplôme d'excellence de mains du Président de REDEP.



NPM. Le Vice Président du Bureau Permanent de la Délégation, Monsieur Liévin MUJINGA et Madame Olga KABALU, déléguée de MIBA Kinshasa. Ils ont remercié le REDEP, pour ce diplôme décerné à l'ADG de la MIBA, en reconnaissance de ses mérites au sommet de la MIBA.

L'événement a eu lieu, le 01 novembre 2022, à l'initiative de Monsieur Jeanpy TSHISEKEDI, Président du REDEP, qu'entouraient les membres de cette structure. Du côté MBA, l'on a noté la présence de Monsieur Jean Claude MAMPUYA N'SILA, Directeur Financier et de quelques Chefs de Département et ainsi que deux délégués syndicaux, à savoir : le Vice Président du Bureau Permanent de la Délégation Syndicale Générale, Liévin MUJINGA et Madame Olga KABALU déléguée de MIBAKIN. En remettant ce diplôme d'excellence à l'ADG ai de la MIBA, le Président du REDEP a évoqué les actes d'excellence qui ont motivé le REDEP à décorer le dirigeant de la MIBA.

Il s'agit notamment de :

- la reprise des activités de production arrêtées depuis 2017 et la restauration de la paix sociale par le dialogue avec tous les partenaires sociaux;
- la concrétisation de la vision socio-démocrate "Le Peuple d'abord," par l'amélioration des forfaits des salaires payés, de USD 70 à USD 250, pour le salaire le plus bas;
- la prise en charge des frais de participation des enfants MIBA aux différentes épreuves scolaires nationales,
- la participation remarquable, à la tête du groupe des ingénieurs, à l'élaboration du plan de relance des activités de production évalué à USD 161 millions sous le pilotage du COPIREP, aujourd'hui approuvé par le Ministère du Portefeuille;
- l'organisation des formations continues en faveur du personnel;
- la régularisation de la situation des retraités, pour leur prise en charge par la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale;
- l'émergence d'un narratif positif sur la MIBA, autrefois mal présentée et mal vendue pour des raisons obscures, en dépit du potentiel minier, humain et immobilier indéniable.

Cette cordiale cérémonie s'est clôturée deux heures après, par l'exhortation du Président du REDEP à l'intention du lauréat l'invitant à exceller davantage par d'autres faits d'éclat en faveur du développement et de la paix.

Dans sa réponse, Monsieur Paulin LUKUSA MUDIAYI a dédié ce diplôme d'abord à l'Eternel Dieu pour le souffle de vie qu'Il lui prête, ensuite au Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, pour la confiance qu'il continue à lui témoigner dans ces fonctions ainsi qu'à l'ensemble du personnel, pour son soutien, en dépit des difficultés traversées.



NPM. L'attitude de Messieurs le Directeur Financier et les Chefs de Département présents lors du mot de Monsieur l'ADG de la MIBA (Photo de gauche) et Les quatre membres du REDEP ainsi que deux délégués syndicaux (photo de droite).